

Discours d'ouverture de la XXIXe Biennale de la Langue Française, Berlin 23-25 mai 2022

Intervention de Monsieur Christoph BLOSEN (synthèse rédigée par Line SOMMANT)

Monsieur Christoph Blosen, Conseiller, Chef du Bureau I du Plénipotentiaire chargé de la coopération culturelle franco-allemande, souhaite la bienvenue à la XXIXe Biennale de la langue française au nom du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Il se dit heureux d'accueillir les participants dans son pays, d'autant plus que l'Allemagne n'est pas membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il rappelle que la Biennale avait été créée en 1963, l'année de la signature du *Traité de l'Elysée*, traité de coopération et d'amitié destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne.

M. Blosen attire l'attention sur les liens historiques étroits entre Berlin et la France, qui perdurent en dépit du fait que la capitale allemande se trouve éloignée des régions allemandes frontalières des pays francophones. Les traces des protestants français qui s'étaient installés dans le Brandebourg après 1685 restent visibles de nos jours encore, par le biais des noms des rues, des toponymes, des institutions et bâtiments historiques et même dans les mots d'origine française que les Berlinois ont adoptés dans leurs dialecte. Le lycée français de Berlin établi en 1689 est la plus ancienne école publique de Berlin et existe encore à ce jour. Avec 20.000 réfugiés français, un quart de la population de la ville de Berlin parlait le français comme langue maternelle au début du 18ème siècle.

M. Blosen a évoqué la coopération franco-allemande qui suscite un grand intérêt au-delà des frontières des deux pays. Alors que la coopération entre états était pratiquée notamment dans les domaines où ils avaient des positions et des intérêts communs, la coopération franco-allemande demeure unique car les deux pays s'étaient engagés à coopérer dans les dossiers où leurs positions n'étaient pas identiques. La recherche d'un consensus et de l'intérêt commun sont l'essence même de cette coopération et la particularité grâce à laquelle l'amitié franco-allemande est parfois considérée dans d'autres pays comme un modèle.

L'Allemagne et la France ont réussi à bâtir et à développer un réseau dense d'institutions, de programmes et d'échanges bilatéraux unique au monde. Pour montrer le caractère unique du couple franco-allemand, il suffit de mentionner le fait que le nombre de jumelages de villes entre le Royaume-Uni et l'Allemagne ou entre la Pologne et l'Allemagne se chiffre entre 400 et 450, alors que leur nombre dépasse les 2000 entre l'Allemagne et la France.

M. Blosen ajoute que les deux pays travaillent ensemble également dans des pays tiers. Ils ont créé le Fonds Culturel Franco-Allemand pour octroyer des subventions aux projets culturels avec des partenaires locaux afin de mettre en exergue leur coopération.

La langue du partenaire est la clef de voûte de l'amitié franco-allemande. Elle est donc une priorité pour les deux gouvernements. Sur la scène internationale, l'objectif premier est la promotion du multilinguisme, qui est la base pour renforcer l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne. Pour conclure, M. Blosen souhaite bon succès aux travaux de la Biennale de la langue française.